

Conseils contre les escroqueries à la fausse qualité

Mode opératoire

1 - Approche de la victime

Les escrocs contactent la victime par téléphone, courrier ou se présentent directement à son domicile. Ils s'annoncent comme des artisans, techniciens ou experts dans un domaine particulier, tels que la plomberie, l'électrification, la toiture ou le nettoyage.

2 - Création d'un sentiment d'urgence

Les escrocs tentent de créer un sentiment d'urgence chez la victime en lui affirmant que ses travaux sont urgents et qu'il faut les réaliser immédiatement. Ils peuvent même lui faire peur en évoquant des risques potentiels pour sa sécurité ou son habitation.

3 - Proposition de devis alléchant

Les escrocs proposent à la victime un devis à un prix très attractif, souvent bien en dessous des tarifs pratiqués habituellement. Cela permet de susciter l'intérêt de la victime et de la mettre en confiance.

4 - Pression pour un paiement immédiat

Les escrocs insistent souvent pour que la victime paie le montant total des travaux à l'avance, avant même le commencement des travaux. Ils peuvent même proposer une remise pour un paiement immédiat.

5 - Réalisation bâclée ou inexistante des travaux

Une fois le paiement effectué, les escrocs bâclent les travaux, voire ne les réalisent pas du tout. Ils peuvent également disparaître dans la nature sans laisser de trace.

**Soyez vigilant et signalez sans délai
à la gendarmerie
tout comportement suspect
en composant le 17.**

Page d'accueil



Pour entrer en contact directement avec un
gendarme 24/7 cliquez →

BRIGADE
numérique



Conseils

Méfiez-vous des démarchages non sollicités

Soyez particulièrement vigilant si un démarcheur vous contacte de manière inopinée pour vous proposer des travaux à domicile. Ne vous laissez pas influencer par l'urgence ou la pression mise par le démarcheur.

Vérifiez l'identité du professionnel

Exigez de voir les justificatifs professionnels du démarcheur, tels que sa carte d'identité professionnelle, son SIRET et son attestation d'assurance. Vous pouvez également vérifier l'existence de l'entreprise sur Internet ou en contactant la Chambre de Commerce et D'Industrie.

Comparez les devis

Demandez plusieurs devis à différents professionnels avant de vous engager. Cela vous permettra de comparer les prix et de vous assurer que vous obtenez une offre raisonnable. N'hésitez pas à échanger avec vos proches et vos voisins afin de les sensibiliser.

N'effectuez jamais de paiement par avance

Ne payez jamais le montant total des travaux à l'avance, même si le démarcheur vous propose une remise pour un paiement immédiat. Les travaux doivent être payés au fur et à mesure de leur avancement.

Exigez un contrat écrit

Avant de commencer les travaux, assurez-vous d'avoir un contrat écrit qui mentionne clairement la nature des travaux, le prix, les délais d'exécution et les conditions de garanties et de paiement.

Ne laissez pas les artisans entrer chez vous seuls

Si vous avez des travaux à réaliser chez vous, ne laissez jamais les artisans entrer seuls. Soyez présent pendant toute la durée des travaux et n'hésitez pas à leur poser des questions.

Faites attention aux travaux urgents

Les escrocs à la fausse qualité prétextent souvent une situation d'urgence, comme une fuite d'eau ou une panne d'électricité, pour vous soutirer de l'argent. Si vous êtes confronté à une situation d'urgence, essayez de contacter un professionnel que vous connaissez ou que vous avez pu recommander.

Dans le doute, vous pouvez aussi contacter
votre mairie

